

DIPLÔME D'ENTRAINEUR FEDERAL 1° - BEF 1-



**L'entraînement et la formation de haut niveau dans un
contexte menant vers la performance.**

BEF 1°

La formation permet de donner les connaissances relatives pour:

- Assurer la qualité de l'entraînement de joueurs(euses) professionnel(le)s ou non, dans un système tendant vers la performance.
- Diriger un projet de développement permettant la structuration d'un club.

Posséder le BEF 1 permet d'être en conformité pour l'encadrement d'une équipe en division « excellence ».

Compétences majeures développées.

- **Entraîner des joueurs(euses) en vue de la compétition.**
- **Assurer la direction technique d'un club.**
- **Organiser, planifier la formation de jeunes joueurs(euses) sur plusieurs saisons.**
- **Maîtriser la préparation physique.**
- **Assurer la qualité technique de l'entraînement.**

A l'issue de la formation...

Les stagiaires doivent être capables de :

- Concevoir une planification et programmation annuelle et pluriannuelle.
- Entraîner des athlètes en vue de la compétition de haut niveau.
- Encadrer une équipe en championnat de niveau ELITE.
- Construire et/ou utiliser des outils d'observation et d'évaluation des athlètes.
- Développer les qualités physiques des athlètes/ joueurs(euses), gérer la récupération.
- Connaître le fonctionnement des pôles France de la FFVB.
- Manager une équipe technique, travailler dans la complexité, gérer le projet sportif.
- Diriger, coacher une équipe en recherche de performance.

BEF 1 = 3 modules de 30 à 35 h dont 1stage pratique + 2 rapports

Module 1 : 35 heures .

«Planification, Programmation, Gestion de Projet», développant les connaissances nécessaires à la gestion sportive, son environnement et le développement d'une structure associative. Méthodologie de la planification/ programmation.

Module 2 : 35 heures.

Stage en secteur MASCULIN ou FEMININ, développant les connaissances nécessaires à l'intervention dans le haut niveau junior et senior masculin ou féminin (Choix du secteur en fonction de l'équipe entraînée).

Un changement de secteur nécessitera la participation au module correspondant, sans production de rapport de saison.

BEF 1 = 3 modules de 30 à 35 h dont 1stage pratique + 2 rapports

Module 3 : **stage en situation (30 h)**

- Stage auprès d'une sélection nationale (toute catégorie) ou pôle France, ou au sein d'un club LNV.

Module 4 : **rapports**

- Réalisation d'un bilan de saison.
- Réalisation d'un rapport de stage pratique.

PRE REQUIS ET CONDITION D'ADMISSION

- **BEF 2 certifié depuis 1 an (sauf accord CCEE-DTN), et figurant sur la fiche licence au fichier national des entraîneurs.**
- **Ou Equivalence VAEF à étudier pour accéder directement à la formation BEF 1.**
- **Ou ex internationaux.**
- **Etre majeur, licencié à la FFVB. Maîtrise de la langue française orale et écrite.**

ALLEGEMENTS

- Au regard des formations et qualifications obtenues par l'entraîneur au cours de son cursus, et de son expérience, certains modules peuvent être considérés comme acquis via une demande de VAEF. Ces allègements portent sur tout ou partie du BEF1, en fonction des éléments contenus dans le dossier et de l'avis d'expertise donné, et validés par la CCEE.

EVALUATION – VALIDATION - CERTIFICATION - FCA

- **Participer aux 2 modules de formation.**
- **Réaliser le stage pratique et être en responsabilité sur une équipe de niveau N3 minimum ou coupe de France U20.**
- **Réaliser les 2 rapports relatifs à l'entraînement de son équipe, et du stage pratique. Ce rapport doit être accompagné de l'attestation de participation.**
- **Formation Continue Amateur tous les 2 ans.**

EVALUATION – VALIDATION - CERTIFICATION - FCA

RAPPORTS

- Le candidat a la saison en cours (celle de la date de début de formation) pour rendre ses rapports, dans le cas où il est sous le coup d'une obligation réglementaire.
- Sans obligation réglementaire, le candidat a la saison en cours (celle du début de la formation), plus la saison suivante pour rendre ses rapports.
- Le non rendu des rapports, ou leur invalidation ne permettent pas la délivrance du diplôme. Dans ce cas, il ne peut y avoir de prise en compte pour les obligations CCEE.
- Si l'entraîneur souhaite valider son diplôme après le délai de 2 saisons, il devra refaire l'un des stages du module 2, ou le stage pratique auprès d'un pôle France ou club LNV, et rédiger le rapport correspondant.

COMPLEMENTS D'INFORMATION

CONTENUS DES MODULES

MODULE 1 - (35h) -

Capacité à mettre en œuvre une planification, programmation, organiser la gestion de projet, diriger une équipe de performance.

Concevoir une planification annuelle et pluriannuelle : (10 heures dispensées)

- **Méthodologie et principes de conception d'une planification.**
- **Proposer une planification en rapport aux objectifs de l'équipe.**
- **Adapter sa planification.**

Concevoir une programmation en rapport à la planification : (10 heures dispensées)

- **Préparer une séance dans une période déterminée.**
- **Méthodologie et optimisation de construction d'exercices.**
- **Communiquer la programmation (TP).**
- **Adapter sa programmation.**

MODULE 1 - (35h) -

Capacité à mettre en œuvre une planification, programmation, organiser la gestion de projet, diriger une équipe de performance.

Connaître les principes de construction et direction d'une équipe de performance (8 heures dispensées)

- Construire une équipe de performance.
- Diriger une équipe, gérer les conflits, s'adapter...
- Managera (simulations, échanges, vidéos...).

Concevoir et gérer un projet sportif : (6 heures dispensées)

- Analyser la complexité du métier d'entraîneur.
- Manager une équipe technique/dirigeante.
- Organiser un projet sportif.
- Analyser un projet de club existant (modèle de structuration).

MODULE 2 - (35h) -

Intervention dans le haut niveau junior/senior masculin ou féminin

Capacités relatives à l'entraînement de joueurs(euses) de haut niveau en vue de la compétition

- Le haut niveau junior masculin/féminin, la filière de formation.
- Le haut niveau senior masculin/féminin, principes stratégiques, tactiques et techniques de l'entraînement et du jeu.
- Concevoir un projet d'entraînement pour des joueurs(euses) expérimentés en vue de la compétition.
- Préparer une équipe à un championnat et/ou une compétition

MODULE 2 - (35h) -

Intervention dans le haut niveau junior/senior masculin ou féminin

Capacités relatives à l'entraînement sur le terrain, connaissance du matériel existant.

- **L'observation à l'entraînement.**
- **Faire progresser un joueur(euse).**
- **Techniques de direction de groupe, animation.**
- **Variabilité des exercices, durée, savoir-faire faire.**
- **Aménagements de la salle d'entraînement, matériel pédagogique.**

MODULE 2 - (35h) -

Intervention dans le haut niveau junior/senior masculin ou féminin

Capacités à organiser la préparation physique des joueurs(euses) (8h)

- Présentation du programme du CNVB, de l'IFVB, objectifs, explicitation.
- Observation de séances de préparation physique et remédiations.
- Participation à une séance réalisée pour les stagiaires.
- Liaison préparation technique et préparation physique.

Capacités relatives à l'utilisation des outils d'observation et d'évaluation de la performance.

- Présentation des outils utilisés au CNVB, à l'IFVB et de l'utilisation qui en est faite.
- Caractéristiques des niveaux de jeu en masculin/féminin dans les divisions Elite, LAF, LBM, LAM.

MODULE 3 - stage – 30h

Stage au sein d'un club LNV, ou pôle France ou équipe nationale

Participer à un stage auprès d'un entraîneur national ou club professionnel validé par le service formations de la DTN.

Dans le cas d'un stage en pôle France, les thèmes de travail seront transmis avant le stage.

Dans le cas d'un stage en club LNV, le candidat devra participer activement aux entraînements, observer un thème donné par l'entraîneur, proposer une analyse, et mener une séance préalablement vue avec l'entraîneur sur ce même thème.

MODULE 4 A – rapport de saison -

Architecture du dossier

Sur l'équipe entraînée durant la saison, en 6x6, de niveau nationale 3 minimum (*sauf dérogation accordée par la CCEE pour une équipe U20 performante au niveau national*). Le candidat devant démontrer sa capacité à préparer une programmation et planification cohérente, adaptée à son équipe.

Le rapport doit faire apparaître les éléments suivants :

- **Présentation de l'équipe entraînée, des conditions de travail.**
- **Positionnement actuel de l'équipe sportive par rapport au niveau de compétition et aux composantes du niveau supérieur.**
- **Planification, programmation détaillées, liaison entre le travail technique et le travail physique prévu pour la saison en cours ou la saison prochaine.**

MODULE 4 B - rapport de stage -

Architecture du dossier

Relatant la semaine de stage en situation en pôle France ou club LNV.

Le rapport doit démontrer la capacité du candidat à analyser une pratique de haut niveau, en tirer des enseignements pour sa propre pratique, et faire apparaître les éléments suivants :

- Présenter le contexte du stage, la méthode de travail des cadres, les caractéristiques des joueurs(euses), un bilan critique et personnalisé de ce stage.
- Présenter son analyse et son rôle sur le terrain (avis de l'entraîneur responsable).
- Développer les points intéressants que le candidat pourra utiliser la saison prochaine avec son équipe (minimum 5), ceux qu'il pourra transmettre à son équipe technique d'entraîneurs de club (minimum 5).

Ce bilan écrit doit être accompagné de l'attestation type avec l'avis de l'Entraîneur responsable du stage, précisant la quantité horaire de sa présence.